

ques sacerdotales, se trouvent. Mais pour bien saisir ce rapprochement, observons deux choses : premièrement, lorsqu'en preuve de l'identité de quelque dogme ou de quelque usage, nous citerons le sens qu'il semble avoir renfermé, ce n'est point à dire qu'il n'eût point aussi d'autres sens. Chaque symbole, chaque rite en avait plus d'un. En second lieu, plusieurs des faits que nous rapporterons n'ont eu lieu, nous n'en disconvenons point, que vers les derniers temps de la religion. C'est que les mystères, destinés par le sacerdoce de la Grèce à recevoir tout ce qu'il pourrait emprunter du polythéisme sacerdotal, ne se remplirent de ces emprunts que successivement. L'ensemble ne s'y trouva réuni que lors de la confusion des deux polythéismes, c'est-à-dire vers leur chute : mais la tendance des mystères est avérée par ce résultat même, et l'effet, bien que tardif, atteste la cause (1).

(1) Pour la même raison, contre notre règle habituelle, nous citons quelquefois des auteurs d'une antiquité peu reculée. Eux seuls ont connu les mystères, tels qu'ils étaient résultés de cette confusion et de ce mélange.

CHAPITRE IV.

Conformité des dogmes mystérieux de la Grèce avec les rites et les dogmes sacerdotaux.

L'ON a vu que les religions sacerdotales, conservant au sein de la civilisation des traces de fétichisme, attribuaient à leurs dieux des figures tantôt grossières, tantôt monstrueuses : les divinités adorées dans les mystères de Samothrace étaient des troncs informes, suivant Hérodote (1). Bacchus qui, dans les premiers temps de la Grèce, avait porté, comme dans l'Orient, une tête de taureau, mais que les statuaires et les poètes avaient dégagé de cet emblème hideux, le reprenait dans le culte secret qui lui était rendu sous le nom de Zagréus (2).

(1) T. II, 51.

(2) V. NONNUS et d'autres. Dionysus Zagréus, à la

Les prêtres du polythéisme sacerdotal adoptaient dans leurs représentations dramatiques le costume de leurs dieux, et, parcourant toute l'échelle de leurs conceptions accumulées, tantôt se travestissaient en animaux, tantôt imitaient de leur mieux l'éclat éblouissant dont brillent les astres. Nous retrouvons dans les mystères de Samothrace et ailleurs des déguisements du même genre (1). Ceux

tête de taureau, était fils de Jupiter et de Perséphoné. Il est parlé de ce Bacchus difforme dans Pausanias, cité par EUSÈBE (Præp. ev., V, 36). Bacchus reprenait aussi ses ailes dans les mystères, sous le nom de Bacchus Psitas. On le voit ainsi dans les monuments d'Herculanum. Ces deux attributs, qui rappelaient l'enfance de l'art, exprimaient, le premier, une notion astronomique; le second, la régénération de l'âme et son retour au ciel. Cérès, dans les mystères, était armée d'une épée, comme en Perse Diemschid d'un poignard. Le Saturne ou Hercule Orphique avait également une tête de lion ou de taureau, avec des ailes et un corps d'homme.

(1) Dans les Panathénées, un prêtre représentait Bacchus. Cette adoption du costume et en même temps du nom des dieux par les prêtres, a produit une grande confusion, tant dans les fables de la religion publique que dans les mystères. Il est presque impossible de distinguer les prêtres d'avec leurs dieux, l'histoire des dieux

qui se font recevoir aux Léontiques (1), dit Porphyre (2), revêtent différentes formes de bêtes farouches, ou tracent sur leurs vêtements ces diverses figures (3).

Le caractère de plusieurs divinités mystérieuses est double, comme celui des divinités indiennes. Cérès, de même que Bhavani, est

de celle de leurs prêtres. Dans les mystères Idéens, par exemple, Jasion est un dieu : dans ceux de Samothrace, c'est un prêtre. Une fable postérieure réunit les deux traditions, en donnant à Jasion pour femme Cérès et pour dot l'apothéose.

(1) Autre nom des Mithriaques.

(2) PORPH. de Abst., IV, 16.

(3) Parfois, mais rarement, ces déguisements passaient des mystères dans les rites publics. Le Scholiaste manuscrit d'Aristide (Orat. Panath. ed. Tebb., p. 96) remarque qu'aux Bacchanales, un prêtre remplissait le rôle de Bacchus, un autre celui d'un satyre. Dans VALERIUS FLACUS (Argonaut., II, 264 et suiv.), Hypsipyle revêt son père du costume de Bacchus. Ces usages furent transportés à Rome, dans les Céréales et dans les Isiaques. Commode parut lui-même dans une fête avec la tête d'Anubis (LAMPRID. in Commodo, cap. 9), et on lit dans les notes de Casaubon des vers adressés à un consul qui s'était montré ainsi publiquement dans une cérémonie.

Teque domo patria pictum cum fascibus ante,
Nunc quoque cum sistro faciem portare caninam.

tantôt protectrice, sous le nom de Leucothée (1), tantôt furieuse, sous celui de Cérés Erynnis.

On a nié les sacrifices humains pratiqués dans les mystères, et l'on a soupçonné de calomnie les chrétiens qui avaient imputé à leurs adversaires ces rites odieux. Mais indépendamment du témoignage des historiens et des pères de l'Église (2), celui de Porphyre (3), qu'on ne peut soupçonner d'un motif de haine, est positif et irrécusable. Dans les Dionysies, dit-il, à Chio et à Ténédos, un homme était immolé en mémoire de la fable de Bacchus, mis en pièces par les Titans. Il était si notoire, du temps d'Adrien, que les Mithriaques étaient souillés par des rites pareils, qu'il crut nécessaire de les prohiber expressément. Ils subsistèrent malgré sa défense, et les victimes servaient aux extispices (4). Une ancienne tradition, à laquelle Euripide se réfère, fixe le sacrifice d'une fille d'Erechtée, précisément à l'époque où les mystères d'Eleusis furent in-

(1) CICER. de N. D. III, 19; OVID. Fast., VI, 545.

(2) SOCRAT. Hist. ecclés., III, 2.

(3) De Abst., II, 56.

(4) PHOTIUS, Bibl. 1446.

stitués (1). Si nous pouvions admettre l'assertion de Lampride (2), qu'ils n'offraient qu'une représentation de ces sacrifices sans effusion de sang, ce n'en serait pas moins une conformité frappante avec le polythéisme sacerdotal, où ces représentations avaient toujours lieu, lorsque l'adoucissement des mœurs ne permettait pas la réalité.

Les purifications, si usitées chez les nations soumises aux prêtres, ne l'étaient pas moins dans les rites mystérieux transplantés en Grèce, et ces purifications étaient du même genre. Tantôt on faisait passer les profanes entre des brasiers ardents ou des bûchers enflammés (3); tantôt on les suspendait en l'air, pour que le souffle des vents emportât leurs souillures (4); tan-

(1) EURIP. Phén., 860-861; PAUSAN. Attic., 38. V. aussi CREUTZER, pour les sacrifices humains dans les Mithriaques, II, 219.

(2) LAMPR. in Comm.

(3) GORI, Mus. Etrusc., I; PAUSAN. Bœot., 20.

(4) VIRGILE, Énéid., VI. Nous n'avons pas l'habitude de citer des auteurs romains en preuve d'usages grecs; et, par exemple, nous nous garderions bien d'appuyer, comme certains érudits français, de l'autorité de Vir-

tôt on les arrosait d'une eau consacrée (1).

L'idée de purifications est naturellement accompagnée de l'interdiction de certains aliments, considérés comme immondes (2). Cette interdiction se trouve également dans les religions sacerdotales et dans les mystères (3).

Il y avait, chez les peuples gouvernés par les prêtres, des animaux dont il était défendu de se nourrir, non qu'ils fussent impurs, mais

gile, nos assertions sur l'enfer d'Homère. Mais on sait que tout ce que dit Anchise à Énée dans le 6^e livre de l'Énéide, est une description des mystères établis en Grèce.

(1) Toutes ces cérémonies tenaient à un dogme inhérent aux religions sacerdotales, et que nous verrons tout à l'heure devenir la base et le principe fondamental des mystères, celui du retour au ciel des âmes purifiées. Dionysus était d'ordinaire le grand purificateur. Ce dogme était, en effet, le plus nécessaire au pouvoir des prêtres. On sait quel parti l'Église romaine en tira jusqu'à la réformation. Pour l'inculquer davantage, on représentait les punitions de l'âme aux enfers.

(2) DIOD., II, 4; PAUSAN., I, 38; Attic., 37.

(3) APUL. Mét., X; PAUSAN., Arcad., 15; PORPHYR. de Abst., IV, 16. Les fèves proscrites en Égypte étaient repoussées des Éleusiniens. A Æxone, bourg de l'Attique, on n'osait pas manger d'un certain poisson, parce qu'il était regardé comme sacré dans les mystères.

à cause de certains dogmes, qui étaient venus sanctionner le respect qu'avaient conçu pour ces animaux les peuplades encore fétichistes. Les Syriens s'abstenaient de poisson, parce que les poissons avaient été leurs fétiches (1); et leurs prêtres donnant, comme toujours, un motif abstrait à une superstition vulgaire, expliquaient cette abstinence par leur cosmogonie, qui faisait de la mer un élément sacré, et des poissons ses habitants une race sacrée comme elle (2). La même privation était ordonnée à Éleusis.

Le renoncement aux plaisirs des sens, hommage que le polythéisme sacerdotal rend partout à ses dieux jaloux, était un des devoirs prescrits, tant aux initiés qu'aux hiérophantes qui les recevaient : celui d'Éleusis était obligé à la continence dès le moment qu'il entrait en charge (3). Les prêtresses des Dionysies à Athè-

(1) V. t. III, p. 239.

(2) DIODOR., II, 4; PAUSAN. 38.

(3) ARRIAN. in Epictet., III, 21. Il buvait de la ciguë, pour rendre cette privation moins rigoureuse. Les prêtres de Diane, à Éphèse, étaient astreints à la chasteté et à des jeûnes pendant un an. Les prêtres et les prê-

nes juraient, entre les mains de la femme de l'archonte roi, qu'elles étaient pures, même de tout commerce avec leurs époux. Démosthène nous a conservé la formule du serment qu'elles prêtaient (1). Les Athéniennes qui se préparaient aux Thesmophories s'éloignaient du lit conjugal, et cette séparation d'avec leurs maris devait être de quelque durée (2), puisque Athénée nous indique de quelles herbes elles se servaient pour la supporter avec moins de peine (3). Celles qui avaient la surintendance des cérémonies devaient n'avoir jamais été touchées par un homme (4). Le célibat était commandé dans les grades les plus relevés

tresses de Diana Hymnia en Arcadie, se soumettaient aux mêmes obligations pendant toute leur vie. (PAUSAN., Arcad., 13.

(1) DEMOSTH. contra Neeram. Ce serment n'était pas imposé seulement aux prêtresses, mais à toutes les femmes admises aux mystères de Bacchus.

(2) Probablement de neuf jours.

(3) HESYCH. in v^o *νεσφοί*; PLIN., Hist. nat., XIV, 9; DIOSCOR., I, 136; AELIAN. de Animal., IX, 26; Schol. Théocr. Idyll., IV, 25; PLUT. de Isid. 69.

(4) Propres expressions de Lucain, qui, pour mieux faire ressortir ce fait, les oppose aux Hétaires, faisant trafic de leurs charmes.

des Mithriaques (1) : enfin, une chasteté inviolable est enjointe par Isis à Apulée (2).

Par une suite naturelle de ce devoir imposé aux hommes, plusieurs des dieux honorés dans les mystères étaient nés d'une vierge (3).

La valeur attachée à la continence n'excluait point l'adoration des organes générateurs. Leur simulacre avait été introduit par les Péla-

(1) TERTULLIEN (de Præscrip., 140). CREUTZER établit une distinction entre les Mithriaques introduits à Rome, et les anciens mystères de Mithra en Perse (II, 214-217). Les premiers, suivant HYDE (de Rel. Pers.), ne furent jamais célébrés dans cette contrée. Ils ne furent connus des Romains qu'après la victoire de Pompée sur les pirates de l'Asie-Mineure (PLUT. in Pomp.); et même les inscriptions qui en parlent ne remontent pas au-delà de Constantin. (FRÉRET, Ac. Inscr., XVI, 267 et suiv.) Les pères de l'Église ne voyaient dans les Mithriaques que des cérémonies empruntées du christianisme pour soutenir le polythéisme expirant. Mais c'était au contraire une religion sacerdotale, transportée à Rome sous la forme de mystères, avant le triomphe du christianisme, et qui ne fut pas sans une influence fâcheuse sur cette croyance.

(2) Ap. Mét., XI.

(3) Silène, par exemple.

ges à Samothrace (1) : l'on montrait aux Thesmophories la représentation du Ctéis (2). Les Canéphores des Dionysiaques portaient dans la corbeille sacrée le phallus qu'on approchait des lèvres du récipiendaire (3); et, par une conformité minutieuse, mais d'autant plus importante à remarquer, ce phallus était de bois de figuier (4), tandis que les figues sèches, et d'une forme analogue, étaient chez les Perses un symbole religieux (5). Ce fut par les mystères Lernéens, qui se célébraient en Argolide en l'honneur de Bacchus, que s'introduisit l'usage de planter des phallus sur les tombeaux (6) : il y fut, comme en Égypte, l'emblème de la force productrice, qui tire la vie de la destruction, et en même temps celui de l'immortalité de l'ame et de la métempsy-cose (7).

(1) HÉRODOT., II, 51.

(2) THÉODORET, Serm., VII et XII.

(3) THÉODORET, Therapeut. Disput., I.

(4) THÉODORET, Serm., VII.

(5) PLUTARCH., Artaxerxes. Le figuier était consacré à Mithras dans ses mystères. On y sacrifiait un pourceau comme en Égypte.

(6) PAUSAN., Corinth., 37.

(7) CREUTZ., Dionys., p. 236 et suiv.

Ce culte secret était accompagné en Grèce, comme la religion publique chez d'autres nations, des cérémonies les plus licencieuses (1). De jeunes filles, le sein découvert, formaient des danses obscènes aux fêtes d'Adonis (2). La débauche qui souillait ces fêtes est décrite complaisamment par Ovide (3), amèrement par Juvénal (4), et celle des mystères Sabaziens est déplorée pathétiquement par les premiers Pères (5).

(1) THÉOCR., Idyll., XV.

(2) C'est faute d'avoir distingué le culte populaire et les mystères qu'un savant, d'ailleurs très-recommandable, a pu écrire ces paroles si injustes : « L'hellénisme ne consistait, en général, qu'en traditions absurdes et scandaleuses, en rites impies ou impurs, en fêtes de volupté ou de délice. » (SAINTE-CROIX, Recherches sur les myst. du pag., édit. de M. Sylvestre de Sacy, I, 375.)

(3) De Art. amand., I, 75. Pour expliquer comment nous citons ici Ovide, nous rappelons au lecteur la note 2 de la page 27.

(4) JUVÉNAL, Sat. VI.

(5) CLÉMENT D'ALEX. et autres. L'Aulularia de PLAUTE roule sur les aventures d'une fille devenue grosse dans une fête mystérieuse. L'élévation du Phallus, usitée dans les mystères, était un rite égyptien, apporté en Grèce par Mélampe. (SAINTE-CROIX, des Myst., p. 17.) Les indé-

Les divinités hermaphrodites qui, dans la langue scientifique des prêtres, sont l'emblème

cences du culte de Bacchus à Sicyone (BAYLE, art. Bacchus), l'obscénité de celui de Cérés et de Proserpine en Sicile (Diod., V, 4), où la grossièreté des paroles était prescrite, parce que c'était ainsi, disait-on, qu'on avait arraché un sourire à la déesse au désespoir, l'infamie des mystères Sabaziens (Cic., de Nat. DEOR., III, 13; SAINTE-CROIX, 437-439), sont des faits authentiques. La fable de Pasiphaé, représentée dans les mystères de Samothrace, était la transplantation des plaisirs contre nature que nous avons vu faire partie des cultes sacerdotaux. « Ce que les mystères d'Éléusis ont de plus saint, dit TERTULLIEN (adv. Valent.), ce qui est si soigneusement caché, ce qu'on n'est admis à connaître que fort tard, c'est le simulacre du Phallus. » Un passage de Clément d'Alexandrie, dans EUSÈBE, prouve que ces institutions, où les modernes ont cherché l'amélioration de la morale et la pureté du théisme, réunissaient la férocité et la licence. « Veux-tu, dit-il, voir les orgies des Corybantes? tu n'y verras qu'assassinats, tombeaux, lamentations des prêtres, les parties naturelles de Bacchus égorgé, portées dans une caisse et présentées à l'adoration. Mais ne t'étonne pas si les Toscans barbares ont un culte si honteux. Que dirai-je des Athéniens et des autres Grecs, dans leurs mystères de Déméter? » Notez que l'auteur parle du culte des Toscans en général, par conséquent de leur culte public, et que, relativement aux Grecs, il parle seulement de leurs mystères.

de la force créatrice, ou de la réunion des deux principes actif et passif, reparaissent dans les mystères. Les Dioscures, à Samothrace (1), Bacchus, dans les Dionysies, sont revêtus des attributs des deux sexes (2); et le lièvre auquel les anciens attribuaient le même privilège (3), figure toujours, comme le symbole de Bacchus, à l'entrée de sa grotte, sur les vases qui servaient ou faisaient allusion aux Bacchanales. Adonis est invoqué comme étant à-la-fois une jeune vierge et un adolescent (4). La combinaison

(1) LYDUS, de Mensib., 65.

(2) Le Bacchus Sabazien. ARISTID. Orat. in Baccho. PHILOSTRATE, vit. Apollon., III, 34. On voit, dans MILLIN (Peint. des vas. antiq., I, 77), Bacchus en hermaphrodite ailé. Dans l'île de Cos, on l'adorait comme hermaphrodite, avec le surnom de Briséis.

(3) CLÉM. ALEX. Pédag. 2. Les modernes, observateurs plus exacts, ont réduit le privilège du lièvre à des facultés non moins désirables, mais moins miraculeuses.

(4) LYDUS (de Mensib., 92) dit que dans les mystères d'Hercule, les prêtres mettaient des habits de femmes, et se référant à Nicomaque, qui avait écrit sur les fêtes égyptiennes, il indique que cette coutume venait d'Égypte. Par une singulière extension de cette notion mystique, une des plantes qui servaient aux Thesmophories, l'asphodèle, passait pour hermaphrodite (DIOSCORID., II, 199).